

de l'éducation populaire et à la tête desquels se trouve l'hon. surintendant, et les heureux résultats que ce dévouement a produits.

Il sait que la tâche que M. Chauveau s'est imposée, en se chargeant de la direction de l'instruction publique en ce pays, est très lourde ; mais son énergique volonté lui donnera la force de la mener à bonne fin. D'ailleurs, les plus grandes difficultés sont aujourd'hui vaincues et la loi bienfaisante qui nous fait un devoir de l'instruction est partout maintenant admise.

Pour donner toute son efficacité à ce précepte de la loi, que fallait-il faire, sinon fonder des écoles normales, où la jeunesse put, sous la surveillance de maîtres compétents, se former à l'art de l'enseignement ? C'est donc avec bonheur que nous sommes aujourd'hui témoins de l'inauguration de l'une d'entre elles, l'école normale Laval. En plaçant à la tête de cette institution un membre distingué du clergé, l'on a fait acte de justice et de sagesse. A chacun ce qui lui convient, est le proverbe. A nous donc la religion et sa morale. Bacon, d'ailleurs, n'a-t-il pas dit que la religion est l'aromate qui empêche la science de se corrompre ?

Est-ce que tout ce que l'on fait aujourd'hui pour lui ne témoigne pas de l'intérêt que l'on prend au sort de l'instituteur ? Qu'il ait donc foi dans des jours meilleurs.

Après avoir parlé des devoirs du maître envers l'élève et tracé la voie que ce dernier doit suivre, M. Dufresne termine en disant que le travail auquel se livre l'instituteur n'est pas un travail ordinaire, mais de tous les jours et de tous les heures, différant en cela de celui que l'on exige des autres employés qui, une fois qu'il ont accompli celui qu'on leur impose, ont du moins des jours et des heures de repos.

Je suis extrêmement flatté, dit M. Lafrance, de l'invitation que l'on m'a faite d'adresser la parole à ce banquet ; mais cet auditoire distingué, ma jeunesse, mes faibles connaissances m'auraient empêché de le faire, si je n'eusse été persuadé que je rencontrerais ici beaucoup d'indulgence.

Instituteur de cœur et de goût, je suis fier d'appartenir à une classe d'hommes que l'on entoure aujourd'hui d'autant de considération. On veut mettre l'éducation sur un pied convenable. C'est un progrès. On veut que l'instituteur aille désormais de pair avec les membres des autres professions libérales. C'est plus qu'un progrès ; c'est justice. Honneur à ceux qui lui donnent les moyens d'atteindre ce but !

Le nombre des instituteurs présents aux réunions de ces deux jours a été bien limité, je l'avoue avec regret. J'aime cependant à croire que, si on ne les y a pas vus en plus grand nombre, c'est que la plupart en auront sans doute été empêchés par la distance ; et j'ai la certitude qu'ils eussent été heureux d'assister à la fête d'inauguration de l'école normale Laval. Saluons donc avec joie l'ère de progrès dans laquelle cette institution va nous faire entrer.

Sans l'instruction que les maîtres qu'elle va former répandront avec plus d'efficacité qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, aurions-nous pu conserver intacte notre langue, cette part précieuse de l'héritage que nous ont légué nos ancêtres ? Oui, cette langue française que tout Canadien sent fier de parler, parce qu'elle lui rappelle la France, disparaîtrait de ce sol, si l'instruction ne lui servait de palladium.

Il faut donc travailler sans relâche à donner au peuple du Bas-Canada une instruction forte et solide qui lui assure une position élevée parmi les nations éclairées qui l'environnent. Mais, pour y parvenir, il est nécessaire que ceux qui en prendront le soin, aient beaucoup d'aptitude, et l'école normale Laval, si elle leur fait défaut, s'ouvre aujourd'hui pour la leur faire acquérir.

M. Cazeau, appelé à prendre la parole, dit qu'il ne s'attendait pas à l'honneur d'assister au banquet ; il venait, pour ainsi dire, d'y être entraîné par les pressantes sollicitations de l'honorable surintendant de l'éducation et de son digne élève, M. le principal de l'école normale de Québec, qui voulaient l'y voir avec quelques uns de ses confrères pour représenter l'église. Il ne pouvait que se féliciter d'avoir accepté l'invitation qu'on lui avait faite, parce qu'elle lui fournissait l'occasion de se rencontrer avec un grand nombre de citoyens de Québec amis de l'éducation, et surtout avec messieurs les instituteurs qui partagent avec le prêtre la mission de cultiver le cœur et l'intelligence de la jeunesse. Il ne pouvait qu'applaudir à ce qu'avait dit l'un d'eux, M. Marquette, sur la nécessité qu'il y a pour le prêtre et l'instituteur de travailler de concert à remplir cette noble mission. Il pouvait donner l'assurance à l'assemblée que le prêtre qui, jusqu'à présent, s'était toujours montré l'ami dévoué de l'éducation, ne manquerait pas de continuer à l'encourager de tout son pouvoir, en secondant les efforts des instituteurs. Il croyait pouvoir ajouter que personne ne portait plus d'intérêt aux instituteurs que le clergé, qui applaudira avec bonheur à tout ce que pourra faire la législation pour améliorer le sort d'une classe d'hommes qui rend de si éminents services à la société.

M. le maire, à son tour, dit qu'il considérait cette solennité comme une des plus intéressantes où il lui eût été donné de figurer, et que la cité de Québec en garderait longtemps le souvenir.

M. le surintendant, après avoir fait observer que l'on avait entendu ceux qui représentaient l'instruction publique, le grand vicaire qui représentait le clergé, et le maire qui représentait la corporation, il restait encore une puissance bien grande qui n'avait pas été représentée, et il pria M. Plamondon, comme ancien rédacteur du *National*, de vouloir bien parler au nom de la presse.

M. Plamondon n'est plus journaliste, il est vrai ; mais il poursuit toujours intérêt à la presse. Sa mission n'est-elle pas de signaler les progrès qui se font en tout et partout ? Qu'ils soient placés au sommet de l'échelle sociale, ou qu'ils se trouvent confondus dans les rangs du peuple, le savant, l'homme utile, ne sont-ils pas sûrs de la trouver prête à leur donner son appui ? C'est, d'ailleurs, un si puissant auxiliaire, que, pour donner plus d'essor à l'instruction publique en ce pays, M. le surintendant n'a pas hésité à l'appeler à son aide, en publiant son journal.

Après M. Plamondon, M. le docteur Aubry fut appelé à parler et à remercier les dames de leur présence ; ce qu'il fit en ces termes :

En m'invitant à prendre la parole, M. le surintendant de l'éducation me fait beaucoup d'honneur et me cause beaucoup d'embarras ; car pour louer dignement les femmes, il faudrait ce babil plein de charmes, cette verve de causerie vive, enjouée, spirituelle qui distingue si éminemment le beau sexe, et je n'ai rien de tout cela.

Je ne sais plus qui a dit : Donnez-moi six lignes d'un homme et je le fais pendre ;—je crains bien que la façon dont je vais m'exprimer ne m'expose, auprès de la partie barbare de cette assemblée, à me faire pendre deux fois, alors qu'une seule fois suffit, dit-on, pour régler le compte des gens ; mais vous, mesdames, vous êtes généreuses, et cela me rassure, car je vais me mettre sous votre protection, et ainsi je pourrai sortir d'ici sain et sauf.

Il serait hors de saison de parler ici de l'influence que les femmes ont exercée dans le monde par la beauté, par la grâce, par le cœur, par le génie ; cela a été dit cent fois et très bien dit. Influence presque toujours heureuse, quelquefois funeste ; car vous avez, mesdames, je ne dirai pas des défauts, mais des imperfections, et c'est heureux, en vérité, car si vous n'en aviez pas, vous seriez... quel qu'un me sourille à l'oreille que vous seriez comme des anges.

Pour mon compte, j'aime mieux que vous restiez femmes ; le monde n'en va pas plus mal, et, à coup sûr, la vie se passe plus gaiement.

Ce que je veux dire ici en deux mots, et ce qui est tout-à-fait en harmonie avec l'idée générale qui préside à ce banquet, c'est la part immense qui vous revient dans la formation de la langue française, cette belle langue que les instituteurs du Bas-Canada ont surtout mission d'enseigner ; grande et noble mission, ainsi que le disait tout-à-l'heure M. le surintendant de l'éducation avec cette magnificence de langage qui lui est si naturelle !

Et en effet, faire connaître la langue française, la faire aimer, c'est tout ensemble faire aimer ce peuple généreux, ardent, prodigue de son sang, toujours avide de grandes choses, et partant c'est apprendre aux jeunes générations canadiennes à se montrer fières et toujours dignes de leur origine.

Où, c'est vous, mesdames, qui avez créé cette belle langue ; à vous en revient à peu près toute la gloire, car c'est dans les salons de ces charmantes femmes du siècle de Louis XIV que les écrivains d'alors venaient se former à l'art si difficile de bien dire ; c'est là qu'ils venaient recueillir, pour les confier à d'immortelles pages, ces tourments toujours marquées au coin du naturel, et tout à tour piquantes ou gracieuses, naïves ou sublimes, enjouées ou sévères ; tantôt c'est le dédain et la fierté, tantôt la douceur et l'abandon ; la l'impératrice éclate comme la foudre, ici vous entendez le murmure des plus suaves épanchements.

Donc si nos pères et nos guerriers d'aujourd'hui ont bien mérité de la patrie en faisant partout respecter son drapeau, nos mères et nos sœurs ont droit aussi à toute notre reconnaissance pour avoir créé ce merveilleux idiôme, qui est depuis longtemps déjà la langue officielle de toute l'Europe, et par lequel notre gloire demeurera à jamais ! car si, ce qu'à Dieu ne plaise ! la France venait à choir, si jamais elle cessait d'être la grande nation, eh bien ! tous ces génies, ces sublimes écrivains porteraient son nom à travers le respect et l'admiration des âges jusqu'à la postérité la plus reculée, comme la Grèce et Rome, malgré je ne sais combien de siècles de déchéance politique, commandent le respect et l'admiration du monde moderne qui, au milieu de toutes ses préoccupations, étudie encore avec enthousiasme les chefs-d'œuvre de leurs immortels écrivains !